



1. Conditions générales

- 1.1. Le demandeur certifie l'exactitude des renseignements fournis.
- 1.2. L'utilisation du badge est réservée aux habitants de la commune de Mamer.
- 1.3. Le demandeur prend les précautions utiles contre le vol et le vandalisme.
- 1.4. En cas de changement d'adresse, de perte ou de vol, le demandeur s'engage à informer l'administration communale dans les meilleurs délais au numéro de téléphone (+352) 31 00 31 70 ou par courriel stc@mamer.lu
- 1.5. L'administration communale se réserve le droit d'interdire l'accès à la station de vélo sécurisée temporairement ou définitivement à tout usager en cas d'utilisation frauduleuse ou du non-respect des conditions générales.
- 1.6. Un seul badge est établi gratuitement par demandeur.
- 1.7. Le badge demeure la propriété de l'administration communale de Mamer qui peut à tout moment demander qu'il lui soit retourné.
- 1.8. Le badge est réservé à l'usage exclusif de la personne qui le détient et pour l'utilisation dans le cadre de ses fonctions de la station. Il est formellement interdit à son détenteur de :
 - 1.8.1. le prêter à quiconque
 - 1.8.2. l'utiliser pour donner accès au site à une autre personne, même si cette personne est elle-même détentrice d'un badge ;
 - 1.8.3. détenir ou d'utiliser un badge qui a été délivré à une autre personne ;
 - 1.8.4. utiliser un badge d'accès qui a été contrefait ;
 - 1.8.5. faire ou de reproduire un double d'un badge d'accès